

Si donc, le bureau de Montréal est en mauvais ordre, la faute en est due au prédécesseur de M. Ryland; et nous savons qu'avec toute l'habileté, l'intelligence possible, il est impossible de débrouiller le cahos que M. Dowling a laissé à son successeur.

Un journal dit, "M. Ryland devait avertir l'exécutif de l'état dans lequel son prédécesseur avait laissé le bureau." Qui a dit à ce journal que M. Ryland n'a pas donné cette information à l'administration d'alors? Ce journal peut-il constater que l'information donnée par M. Ryland n'a pas eu le sort de celle donnée à notre connaissance, il y a plus de trois ans, à la ci-devant administration, relativement à un bureau d'enregistrement, du district de Québec: information qui a eu pour effet de métamorphoser en juge l'officier chargé de la tenue de ce bureau! Nous ne connaissons M. Ryland que très indifféremment; néanmoins, nous avons cru en justice pour ce monsieur et son député, devoir faire les remarques qui précèdent appuyées sur des faits dont nous avons une connaissance personnelle.

L'administration fait très bien de faire une enquête sur l'état du bureau d'enregistrement de Montréal; elle ne fait que remplir un devoir envers le public. Mais une enquête seule ne suffira pas pour mettre de l'ordre dans le tohu bohu créé par M. Dowling. Il faudra à ce sujet quelque dispositions législatives, qui souleveront de grandes difficultés.

Le *Pilot* dit que M. Drolet (Charles) a été chargé de faire une enquête sur l'état du bureau d'enregistrement du comté de Montréal, et qu'il a fait un *rapport admirable* sur ce sujet. Le même journal annonce qu'un ordre pour mépris de cour a été prononcé contre le propriétaire du *Transcript*.

---

No. 48.

LETTER from Mr. Under Secretary HAWES to G. H. RYLAND Esquire.

No. 48.  
B. Hawes, Esq.  
to  
G. H. Ryland, Esq.  
21st June 1849.

---

Sir,

21st June 1849.

I am directed by Earl Grey to acknowledge the receipt of your letter of the 13th instant, accompanied by an extract from the Registry Ordinance of Canada, relative to the appointment of a Deputy Registrar.

I have, &c.

(Signed) B. HAWES.

---